

FORMULE 48

(article 672.13)

ORDONNANCE D'ÉVALUATION

Canada

Province de

(circonscription territoriale)

Attendu que j'ai des motifs raisonnables de croire qu'une preuve de l'état mental de (*nom de l'accusé*) qui a été accusé de, peut être nécessaire en vue de* :

- déterminer l'aptitude de l'accusé à subir son procès;
- déterminer si l'accusé était atteint de troubles mentaux de nature à ne pas engager sa responsabilité criminelle sous le régime du paragraphe 16(1) du *Code criminel* au moment où l'acte ou l'omission dont il est accusé est survenu;
- déterminer, en vertu de l'article 672.65 du *Code criminel*, si l'accusé est un accusé dangereux atteint de troubles mentaux;
- déterminer si l'accusée inculpée d'une infraction liée à la mort de son enfant nouveau-né était mentalement déséquilibrée au moment de la perpétration de l'infraction;
- dans le cas où un verdict d'incapacité à subir son procès ou de non-responsabilité criminelle pour cause de troubles mentaux a été rendu à l'égard de l'accusé, déterminer la décision indiquée à prendre à l'égard de celui-ci en conformité avec l'article 672.54 ou 672.58 du *Code criminel*;
- lorsque l'accusé a été déclaré coupable de l'infraction dont il était accusé, déterminer si une ordonnance en vertu du paragraphe 747.1(1) du *Code criminel* devrait être rendue à son égard.

J'ordonne qu'une évaluation de l'état mental de (*nom de l'accusé*) soit effectuée par/à (*nom de la personne ou du service par qui l'évaluation doit être effectuée ou de l'endroit où elle doit l'être*) pour une période de jours.

La présente ordonnance est en vigueur pendant jours, la durée des déplacements étant comprise; pendant ce temps, l'accusé doit demeurer* :

- sous garde (*indiquer le lieu de détention*);
- en liberté, sous réserve des conditions suivantes :

(*donner les conditions, le cas échéant*)

* Cocher l'énoncé qui s'applique.

Fait à le

.....

(Signature du juge de paix ou du juge ou greffier du tribunal, selon le cas)